



# PROJET D'ETABLISSEMENT

## Crèche le CANA



## **LA FICHE D'IDENTITE DE LA CRECHE DU CANA**

### **LA CRECHE DU CANA UNE CRECHE ENGAGEE AU SERVICE DE L'ENFANCE**

S'adapter aux besoins des familles  
Une relation au service de l'enfant et de sa famille  
Agir pour la solidarité et soutenir l'accueil d'urgence  
Respecter et soutenir la place de l'enfant au sein de notre société

#### **PROJET SOCIAL**

1. Présentation de la structure
2. Histoire et intégration de la crèche dans l'environnement
3. Offres d'accueil existantes autour de la petite enfance
4. Caractéristiques fonctionnelles de l'établissement

#### **PROJET EDUCATIF**

1. L'accueil du jeune enfant et de sa famille
2. Le fonctionnement général de la crèche
3. Notre pédagogie

#### **PROJET PEDAGOGIQUE**

1. Nos objectifs
2. Les moyens mis en place
3. Les projets en cours et à venir
4. Conclusion

Date d'ouverture de la crèche : De septembre à juillet  
hors période de Noël et jours fériés

Gestionnaire : Association le CANA

Nature juridique : Association de loi 1901

Date d'ouverture : 7 Mars 1985

Président : François CHIRIE

Adresse : 514 chemin de la Madrague Ville 13015  
Marseille

Téléphone : 04.91.65.85.21

Nom de la structure : Crèche Les cannetons

Type de structure : multi accueil

Email : creche@lecana.asso.fr

Directrice de la structure : Elsa MONTERO

Capacité d'accueil : 42 places

Horaires d'ouverture : Journée continue de 7h30 à 18h

Du lundi au vendredi

*« Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité » Kofi A. Annan*

La crèche du CANA une creche engagée au service de l'enfance :

Une relation au service de l'enfant et de sa famille :

Notre crèche est située dans les quartiers nord de Marseille. Elle se veut une crèche de quartier, proche des familles qui y résident. Nous accueillons beaucoup d'enfants issus d'une même famille. **Notre accueil se veut « familial », bienveillant et contenant.**

**Etablir une relation de confiance** avec les enfants et leurs familles est notre priorité.

C'est grâce à cette relation que l'enfant pourra se sentir suffisamment en confiance pour entrer en relation avec les autres et créer du lien. Nous avons à cœur au quotidien **d'assurer une continuité entre le quotidien de l'enfant et sa vie en dehors de la crèche** c'est pour nous essentiel à sa construction identitaire.

Une partie de notre travail consiste à **soutenir la parentalité**. Au quotidien nous pensons cet accompagnement **dans la bienveillance et le respect de chaque famille et histoire**.

Nous sommes **une crèche de proximité** soutenant les relations parents-professionnels et le principe de coéducation.

Agir pour la solidarité :

La crèche les cannetons assure l'accueil des enfants dans **le respect de leur individualité, de leur environnement, de leur culture et de leur développement**.

Notre multi accueil se doit tout d'abord d'assurer une **égalité d'accueil à toutes les familles**, quelle que soit leur situation professionnelle ou familiale.

Nous sommes conscients que l'absence de place en crèche peut impacter sur la bonne intégration socio professionnelle des familles...

Dans ce sens nous recueillons la demande de chacun tout en accordant **une priorité à l'accueil des familles dans la plus grande difficulté**. Nous laissons ainsi chaque année des places d'urgence libres pour ces accueils.

Nous restons également un **lieu d'information et d'orientation** pour les familles du quartier.

Le travail d'équipe et la communication :

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

( citation de Henri Ford )

**Nous ne pouvons penser notre travail qu'en équipe. Pour nous croiser les regards les pratiques et les compétences de chacun est essentiel.**

Nous mettons un point d'honneur aux **respect de chaque identité professionnelle et à la communication professionnelle**.

Il est essentiel que chacun soit **solidaire dans sa pratique et dans son discours**.

Nous sommes **une grande équipe au service de l'ensemble des enfants et familles accueillis**.

Nous accordons beaucoup d'importance à **l'entraide entre les différentes unités** (bébés, moyens, grands) et travaillons dans la plus **grande bienveillance entre nous à la discrétion professionnelle et au « non-jugement »**.

Respecter et soutenir la place de l'enfant au sein de notre société :

« Quand on parle d'un enfant, on n'exprime jamais l'objet lui-même, mais l'espoir que l'on fonde en lui. »

( citation de Johann Wolfgang Von Goethe ).

Cette phrase est pour nous l'essence même de notre travail...

**En accompagnant leur construction identitaire nous souhaitons ainsi soutenir l'espoir d'un monde meilleur.**

**Nous croyons en eux**, les portons au travers **de nos regards bienveillants** et de **notre accompagnement contenant...**

Pour nous professionnels de la petite enfance, le lien qui unit l'adulte à l'enfant est à la base de notre engagement.

C'est lui qui est à l'origine de notre travail et qui garantit la qualité de ce dernier.

**Travailler en structure d'accueil petite enfance c'est pour nous s'engager au service de l'enfant et du monde qui l'accueille et l'entoure.**

## **1. Présentation de la structure :**

### **A. SIEGE**

Le siège du Multi-accueil le Cana se situe au 514 Chemin de la Madrague Ville à Marseille 13015.

### **B. RESPONSABLE JURIDIQUE**

La structure est gérée sous l'autorité des responsables de crèche, du directeur du CANA et du Conseil d'Administration de l'Association.

La Crèche est placée sous la responsabilité et l'autorité de la Directrice.

En cas d'absence de la Directrice, c'est l'adjointe qui aura la responsabilité et l'autorité du service.

### **C. PERSONNEL**

Le Président du CANA

Le Directeur Général du CANA

La Directrice du CANA

L'équipe : 1 Directrice : Educatrice de jeunes enfants DE

1 Adjointe : Educatrice de jeunes enfants DE

1 Médecin pédiatre référent de la crèche

1 Infirmière DE

4 Auxiliaires de Puériculture

9 Aides auxiliaires

1 éducatrice de jeunes enfants en formation

2 Agents d'entretien

1 Cuisinier

1 Commis

### **D. ACCUEIL ET CONDITIONS D'OUVERTURE ET D'ADMISSION**

Le Multi accueil (Crèche et Halte-Garderie) peut accueillir 42 enfants de 2mois et demi à 6 ans. En aucun cas, nous ne pourrions dépasser le nombre légalement autorisé. La crèche est ouverte à tous. Le nombre de 5 jours de garde sera prioritairement accordé aux enfants dont les deux parents travaillent, en fonction des possibilités d'accueil dans la crèche.

Une cotisation annuelle est demandée lors de l'inscription.

Cette cotisation est non remboursable en cas de désistement ou de départ de la famille.

La cotisation annuelle s'élève à 25 euros par enfant, 40 euros pour deux enfants et 50 euros pour 3 enfants et plus.

Elle est à régler lors du dépôt de votre dossier et valide l'inscription des enfants à la crèche.

## **Définition des différents types d'accueil.**

### **– L'accueil Régulier :**

Concerne tous les enfants de moins de 4 ans qui fréquentent la structure régulièrement selon un planning fixe et dont la place est réservée par contrat de mensualisation.

### **– L'accueil Occasionnel :**

Concerne tous les enfants de moins de 4 ans qui fréquentent la structure sur des créneaux horaires et une durée d'accueil variable en fonction des places disponibles. Le contrat occasionnel vous engage, vous devez prévenir la direction par courrier un mois avant l'absence de votre enfant. Sans cela, les absences sont dues.

### **– L'accueil périscolaire :**

Concerne les enfants jusqu'à 6 ans qui fréquentent la crèche tous les mercredis et/ou les vacances scolaires.

### **– L'accueil d'urgence :**

Concerne un enfant qui n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence ».

## **Conditions d'accueil**

### **– Changement de contrat**

Toute famille a la possibilité de modifier son contrat d'accueil en cas de changement important dans leur situation familiale ou professionnelle. Le changement de contrat se fera avec un préavis d'un mois. Les contrats ne peuvent être changés qu'en début de mois.

Veillez nous signaler tout changement de situation qui entraînera une modification de votre tarif horaire, afin de pouvoir la prendre en compte.

### **– Dépassement d'heures**

En cas de dépassement des heures du contrat, la facturation se fait par ½ heures supplémentaires sur la base du barème CNAF des participations familiales. Il est demandé aux parents de respecter les horaires de contrat et d'informer la direction de tout retard ou changement éventuel afin de proposer un forfait en adéquation avec les besoins des parents et les disponibilités de la crèche.

## **Conditions d'ouverture et de fermeture de la crèche.**

### **Horaire d'ouverture et fermeture journalière :**

La crèche est ouverte : **Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h**

Les enfants sont accueillis : **Le matin de 7 h30 à 9 h 30**

**L'après-midi à partir de 14 h 30**

### **Dates de fermeture de la crèche :**

La crèche sera fermée : - les jours fériés et la journée annuelle de convention du personnel.

- 4 semaines au mois d'août

- 1 semaine entre Noël et jour de l'an.

Elle sera également fermée certains jours dans l'année à 14h pour organiser les réunions du personnel.

Les dates exactes vous seront communiquées chaque année en septembre.

### **Les temps d'accueil :**

#### ➤ Le matin :

Le temps de **7h30 à 9h30** est un temps d'accueil. Celui-ci est essentiel afin que votre enfant passe une bonne journée à la crèche, il doit donc être fait dans les meilleures conditions pour lui, pour vous et pour l'équipe.

Les accueils en dehors de ces créneaux horaires se font donc en accord avec l'équipe et la direction. *En cas de retard exceptionnel*, et pour un motif valable, les parents doivent informer la crèche.

. Les retards de plus d'une demi-heure ne seront pas acceptés. Au-delà de cet horaire et à partir de 3 retards **non justifiés**, nous ne pourrions pas accueillir votre enfant pour la journée. Dans ce cas la journée reste due. Tous retards répétés seront à même d'engendrer la rupture du contrat d'accueil de votre enfant.

#### ➤ L'après-midi :

Les parents doivent prendre leurs dispositions pour venir chercher leurs enfants au plus tard à 17h50 afin que le compte rendu de la journée leur soit fait.

Le temps de transmission de la journée aux familles est compris dans les horaires du contrat d'accueil.

Les pointages se font donc après ces transmissions.

Les parents doivent respecter les horaires notifiés dans leur contrat et informer la direction de tous changements.

*NB : Si l'enfant est toujours présent à la fermeture de la crèche (18h), la Direction prévientra par tous les moyens les parents ou les personnes habilitées à venir chercher l'enfant. Si ces recherches s'avèrent infructueuses, l'enfant sera confié à la Police Municipale et un signalement sera fait auprès de la Direction des affaires Sanitaires et Sociales.*

### **Les modes de paiements :**

Les factures peuvent être réglées par chèque, chèques CESU ou virement bancaire avant le 15 de chaque mois. La direction doit être informée de tout retard de paiement.

Dans le cas où les factures seraient impayées, la comptabilité et la direction se réserve le droit de rompre le contrat d'accueil de l'enfant en respectant un préavis d'un mois.

### **CONDITION D'ADMISSION**

#### **Documents à fournir par la famille**

Une liste des documents à fournir est remise à chaque famille lors de l'inscription.

Toutes les pièces (originales et photocopies) du dossier doivent être impérativement produites avant l'admission.

Vous devrez également fournir les photocopies des vaccins à jour de votre enfant tout au long de l'année. Un contrôle des vaccinations sera fait à la rentrée, puis en janvier et avril. A chaque renouvellement d'inscription, les pièces doivent être à nouveau fournies.

**Les réinscriptions se font au plus tard le 1<sup>er</sup> juin**, passé ce délai la place sera considérée comme libre. En cas de retard la direction doit en être informée afin de maintenir la demande de place.

En cas de dossier incomplet, la réservation de la place sera considérée comme annulée.



### **Documents à remplir et signer.**

Lors de l'admission, les parents devront signer :

- un contrat d'engagement,
- une fiche de renseignement,
- une autorisation d'hospitalisation,
- le règlement intérieur.

Les enfants ne peuvent pas être accueillis moins d'une journée par semaine.

**Les parents devront informer la direction de tout changement de situation et fournir les papiers attestant de ce changement.**

La direction se réserve le droit de rompre le contrat d'accueil de tout enfant dans le cas où son comportement rendrait impossible son accompagnement. En cas de non-respect du règlement intérieur ou comportement irrespectueux quel qu'il soit d'un membre de la famille cette règle sera également appliquée.

Dans ce même cadre, la direction peut également être amenée à demander aux parents de récupérer leur enfant entre 12h et 14h.

### **Conditions sanitaires.**

Tout enfant présentant un problème médical devra d'abord être vu par l'infirmière et/ou la direction pour pouvoir être accueilli en crèche.

#### **Evictions / maladies.**

Les parents devront informer la crèche de toute absence avant 9h30.

- Pour une absence due à une maladie, les parents fourniront un certificat médical dans les plus brefs délais et au plus tard avant le 1<sup>er</sup> du mois suivant.
- En cas d'éviction pour maladie contagieuse, un certificat médical de non-contagion sera demandé au retour de l'enfant. La liste des maladies à évictions est affichée dans les sections, et est disponible sur simple demande.

#### **Suivi médical.**

Un médecin référent est rattaché à la crèche. Il est présent dans la structure environ 2h/mois.

Ce médecin travaille en collaboration avec l'équipe pour garantir le bon développement des enfants et veiller sur leur santé.

Le médecin réalise par ailleurs les visites d'admission des enfants nouvellement accueillis ainsi que des enfants porteurs d'un handicap ou souffrant d'une maladie chronique afin d'élaborer un Projet d'Accueil Individualisé.

Il définit également des protocoles d'actions en cas de situation d'urgence ou d'épidémie.

Si besoin, le pédiatre est disponible par téléphone à tout moment de la journée pour n'importe quelle situation qui préoccupe l'équipe. Il la conseille alors sur les mesures à prendre. Toute décision du médecin sera respectée et toute éviction effective.

Cette collaboration s'inscrit dans un travail d'équipe en partenariat avec la direction, l'infirmière.

### **Traitement médical.**

Tout enfant malade en cours de journée devra être récupéré par les parents ou par une personne habilitée à venir le chercher, en cas d'urgence il pourra être hospitalisé (autorisation donnée par les parents lors de l'admission).

En cas de traitement médical :

- Si le traitement n'est pas à donner à la crèche : les parents s'engagent à signaler au personnel les médicaments donnés à la maison, ainsi que la posologie.
- Si l'enfant doit suivre un traitement médical à la crèche : les parents doivent obligatoirement fournir l'ordonnance du médecin ainsi que des boîtes de médicaments non entamées. Sans cela, il ne sera donné aucun traitement à l'enfant.

### **Soins d'hygiène.**

Les enfants sont changés régulièrement tout au long de la journée.

Pour la section des moyens et grands, la toilette s'effectue à l'eau et au savon.

Pour la section des bébés, nous utiliserons du coton et du liniment.

Les couches sont fournies par la crèche depuis le 1er Novembre 2015, les parents désireux d'utiliser des couches de leur choix devront en informer la directrice et les fournir.

### **Conditions d'hygiène et de sécurité.**

L'enfant arrivera « propre » et habillé. Les parents doivent fournir des **vêtements de rechange marqués au nom de l'enfant**. Les vêtements sales seront rendus aux parents à chaque départ.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte d'un vêtement.

Le port de bijoux et notamment des boucles d'oreilles est interdit. Nous déclinons également toute responsabilité en cas de perte, de détérioration ou d'accident.

La direction se réserve le droit de retirer bijoux et/ou accessoires potentiellement dangereux et de les remettre aux parents lorsqu'ils récupèrent leur enfant.

**Les parents présents dans la structure ont la charge de surveiller leur enfant, le personnel n'ayant plus la responsabilité du comportement et des actes de celui-ci. Ils doivent également veiller à la surveillance des enfants plus grands qui les accompagnent, qui n'ont pas le droit de rentrer dans les sections afin d'éviter tout accident avec un autre enfant encore sous la responsabilité de la crèche.**

Pour des raisons d'hygiène, nous demandons pour chaque enfant, un thermomètre individuel ainsi qu'une brosse à cheveux.

Aucun enfant ne pourra être récupéré par une tierce personne qui ne figurera pas sur la liste des personnes autorisées à venir le chercher.

Nous rappelons que cette liste peut être revue et corrigée par les parents durant l'année en accord avec la direction. Les personnes de cette liste doivent être en mesure de justifier leur identité (CNI, Passeport). **Sans justificatif nous ne pourrons les laisser repartir avec l'enfant. Aucun enfant ne sera remis à une personne mineure.**

## **2. Histoire et intégration de la crèche dans l'environnement :**

La crèche est régulièrement un lieu d'échanges et de rencontres entre les différents parents du quartier, lors de temps comme le carnaval, Noël, la fête de fin d'année et le café des parents.

Un partenariat a été mis en place avec le Greta la Viste afin de recevoir des stagiaires en formation d'auxiliaire de puériculture. Il en est de même avec l'Ecole de la deuxième chance (13015) qui permet à des adolescents en situation d'échec scolaire de se familiariser avec le monde de l'école et de découvrir le milieu professionnel au travers de stages. Nous sommes également en lien avec l'IRTS par le biais d'une éducatrice de jeunes enfants en apprentissage chez nous.

Des réunions entre directrices de crèches sont organisées tous les semestres et concernent les établissements d'accueil des 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements.

Un partenariat avec les différents instituts (pmi, camps, cmp, leap ...) de la ville est également sollicité afin d'orienter et d'accompagner au mieux les familles du territoire.

Notre travail consiste également à faire de la prévention et à s'assurer de pouvoir orienter les familles et enfants accueillis au mieux.

Nous sommes un des premiers lieux d'information, où le parent peut se renseigner sur comment s'inscrire et obtenir une place pour son enfant dans une crèche. Nous sommes rattachés au site de la ville de Marseille ; ma crèche en ligne, toutes les inscriptions pour notre structure passent par ce site.

## **3. Offres d'accueil existantes autour de la petite enfance :**

Communes concernées : 15 et 16<sup>e</sup> arrondissement de la ville de Marseille.

Les indicateurs démographiques ont été fournis par la mairie du 15-16<sup>e</sup> arrondissement.

Nombre d'habitants en 2012 : 97909

Nombre d'enfants de 0 à 5 ans : 8922

Nombre d'enfants de 6 à 10 ans : 7954

### **Capacité d'accueil des jeunes enfants sur le territoire des 15, 16 et 14<sup>e</sup> arrondissement**

- 15<sup>e</sup> arrondissement

4 crèches collectives municipales

- Le Castellans : 35 places

- La Savine : 25 places

- Le Plan d'Aou : 60 places

- Saint Louis : 42 places

10 structures associatives privées :

- Le Cana : halte-garderie – crèche

- La Maurelette : halte-garderie – crèche

- 1 2 3 Soleil : halte-garderie – lieu d'accueil parents/enfants

- La Solidarité : halte-garderie

- La Martine : halte-garderie

- Crèche hospitalière Nord : Mac

- Crèche hospitalière Edouard Toulouse : Mac
- La méditerranée : Mac

- 16° arrondissement

1 crèche collective municipale

- La Castellane : 60 place

3 structures associatives privées :

- Le cabanon des minots : halte-garderie – crèche
- La Castellane : lieu d'accueil parents/enfants
- Les Enfants du Rio Tinto : multi accueil
- La maison de l'escapade : Mac
- Bulle de rêve : Micro crèche.
- Les loups de mer : Mac
- Le petit cabanon : Mac

### Les écoles maternelles

- 15° arrondissement

- 30 écoles publiques
- 3 écoles privés

- 16° arrondissement

- 8 écoles publiques
- 1 écoles privés

### Les centres de loisirs sans hébergement (ALSH)

ALSH public 15° et 16° arrondissements : 7

ALSH Privés 15° et 16 ° arrondissements : 13

### Les structures de proximité (sport et loisirs)

- 15° arrondissement :

- Huit CAQ
- Maison des sports
- Cyber Espace
- Centre culturel Mirabeau
- Bibliothèque St André
- Piscine la Madrague-ville
- Piscine la Martine
- - L'Arbre à jeux : ludothèque - lieu d'accueil parents/enfants

- 16°arrondissement :

- Cinq CAQ
- Maison du citoyen
- Maison des associations de l'Estaque
- Piscine la Castellane

### Les lieux culturels

- Cité des arts de la rue Lezarap'art

- Bibliothèque de Saint André
- Cité de la musique
- Espace lecture de la Viste
- Espace lecture de la solidarité
- Espace lecture du plan d'Aou
- Association cris et écrits
- Alhambra cinéma

### **Les services sociaux**

- Maison de la solidarité de la Viste
- Maison de la solidarité de l'Estaque
- Armée du salut

### **4. Caractéristiques fonctionnelles de l'établissement :**

L'établissement est un multi-accueil assurant l'accueil collectif régulier et occasionnel à temps plein et à temps partiel des enfants de 3 mois à 4 ans.

Autorisation d'ouverture du Conseil Général :

Premier agrément : 7 mars 1985

Capacité : 15

Modalités d'accueil : crèche, halte-garderie

Age des enfants accueillis : de 2 mois et demi à 6 ans

Deuxième agrément : 6 janvier 1993

Capacité : 32

Modalités d'accueil : Multi-accueil

Âge des enfants accueillis : de 2 mois et demi à 6 ans

Troisième agrément : janvier 2012

Capacité : 36

Modalités d'accueil : Multi-accueil

Age des enfants accueillis : de 2 mois et demi à 6 ans

Dernier agrément : 14 octobre 2014

Capacité : 42

Modalités d'accueil : Multi-accueil

Age des enfants accueillis : de 2 mois et demi à 6 ans



## PROJET EDUCATIF

### **1. L'accueil du jeune enfant et de sa famille**

#### **Inscription :**

##### L'inscription, premier lien avec la crèche

La qualité du premier accueil de l'enfant et de sa famille est déterminante pour le devenir de celui-ci dans notre structure.

Lorsque la place est attribuée, un rendez-vous est pris avec la famille et l'enfant afin de monter le dossier administratif, d'échanger sur le rythme de l'enfant, son environnement, et de planifier ensemble, suivant les disponibilités de la famille, le planning pour que l'adaptation se déroule au mieux.

Il est important de prendre du temps avec les parents pour établir le dossier d'entrée, expliquer le règlement intérieur, programmer l'adaptation, expliquer le fonctionnement de la crèche, recueillir toutes les informations utiles sur les habitudes de l'enfant (rythme, sommeil, habitudes, culture...).

Il est aussi indispensable de prendre le temps pour le parent, accueillir ses angoisses de séparation et ses attentes afin de favoriser et soutenir une séparation et un accueil bienveillant.

#### **Temps d'adaptation**

Il est obligatoire pour tout enfant venant pour la première fois à la crèche.

Le parent ou l'accompagnant est tenu de rester avec lui pour le familiariser avec les lieux, le personnel et les enfants, jusqu'à ce que celui-ci s'y sente à l'aise. L'adaptation dure une semaine, les quatre premiers jours d'adaptation sont gratuits, le dernier jour d'adaptation est dû.

Il sera de nouveau nécessaire après une longue absence de l'enfant.

A défaut de ce temps d'adaptation, nous ne pourrions accepter l'enfant et ce pour son seul bien être.

#### **L'adaptation et la référence : les premiers pas vers une relation de confiance**

Pour accepter de se séparer, l'enfant et sa famille doivent accorder leur confiance à la structure et à l'équipe qui les accueillent.

Dans ce sens l'équipe aménage une semaine d'adaptation aux nouveaux venus.

Les périodes d'adaptation varient en fonction de chaque enfant et évoluent sur une semaine complète.

Durant cette semaine, une professionnelle de référence est chargée de la période d'adaptation. C'est elle qui accueille, écoute et rassure l'enfant et sa famille. Elle répond aux interrogations des parents et présente le fonctionnement de la section.

Elle va apprendre à connaître l'enfant et ses habitudes de vie en prenant un temps individualisé avec lui et son parent.

Cette semaine d'adaptation représente donc une période cruciale dans les premiers pas de l'enfant à la crèche. Son bon déroulement s'appuie sur la triade que constituent l'enfant, sa famille et la professionnelle de référence. L'adaptation permet à chacun d'apprendre à se connaître progressivement pour pouvoir se faire confiance. Elle laisse l'enfant se séparer de ses parents à son rythme pour s'aventurer dans le collectif.

L'objectif de cette semaine est qu'au terme de cette période, l'équipe éducative sera à même de prendre le relais des parents afin de favoriser des liens privilégiés à long terme : enfants, parents, équipe éducative.

Le professionnel de référence transmet par écrit et oralement, les informations concernant les habitudes, les rythmes, le développement du nouvel arrivant, aux autres professionnels.

### **Un accueil quotidien individualisé et adapté à chaque enfant**

Chaque enfant est un être unique qui suit une trajectoire unique. Le rôle des adultes à la crèche en accord avec les parents est de créer un environnement favorable pour l'accompagner en toute sécurité dans sa croissance physique, psychique et affective.

Pour réaliser cela, l'ensemble du personnel s'appliquera à :

- Organiser des activités multiples pour que chaque enfant puisse avoir accès à une activité qui l'intéresse. L'adulte encadrant participera pleinement à l'activité proposée afin d'éveiller la curiosité de chaque enfant et mettre en avant les compétences de chacun. Il n'y a aucune obligation de résultat seul le plaisir de participer à l'activité sera évalué par l'adulte. Les enfants doivent pouvoir changer d'activité quand ils le souhaitent.
- Planifier des activités pour des petits groupes d'enfants. Plus le groupe est petit, plus l'activité sera profitable pour tous.
- Prendre en compte le rythme individuel de chaque enfant.
- Etablir un cadre afin d'assurer une cohérence et une stabilité des repères, dans l'accompagnement des repas, du sommeil (rituel d'endormissement), du change et des temps de jeu.
- Mettre à disposition des jouets et proposer des activités ludiques adaptées à l'âge de l'enfant (activités motrices fines, jeux d'imitation, activités intellectuelles, artistiques, cuisine et jardinage).
- Adapter le jeu selon le comportement de l'enfant, ses besoins et aussi de ses envies, suivre sa curiosité...

Un accueil de qualité passe par des échanges quotidiens entre les professionnelles et les familles. Les accueils du matin et du soir ont donc été réfléchis en équipe afin d'individualiser la prise en charge de chaque enfant au sein du collectif.

#### **- L'accueil du matin :**

Chacun arrive à son rythme et favorise pour l'enfant un passage en douceur entre son espace familial et la crèche. L'enfant peut ainsi anticiper la séparation, s'y préparer, pour la vivre sereinement. Les accueils se font dans le hall d'entrée afin de favoriser pour chacun un temps individualisé et contenant.

L'enfant et sa famille sont accueillis par une professionnelle qui prend note des informations que les parents lui transmettent (sommeil, repas, problèmes particuliers, déroulement du week-end...).

La professionnelle laisse toujours à chacun le temps de dire au revoir à ses parents, avant de l'inviter à la rejoindre. Elle veille à toujours verbaliser à l'enfant le départ du parent.

Les transmissions des familles à l'accueil du matin sont déterminantes pour la journée que l'enfant passera à la crèche. Elles permettent à l'équipe de comprendre le comportement de l'enfant dans la journée pour lui proposer des réponses adaptées. Les transmissions concernant l'état physique (sommeil, repas...) et psychologique (déroulement du week-end, changements dans la famille, déménagement...) de l'enfant représentent donc pour l'équipe une mine précieuse d'informations.

## 2. Le fonctionnement général de la crèche :

L'équipe de la crèche du CANA est composée de 23 professionnels :

- 1 éducatrice de jeunes enfants, directrice de la structure.
- 1 éducatrice de jeunes enfants, adjointe de direction.
- 4 auxiliaires de puériculture.
- 1 infirmière.
- 1 médecin de crèche.
- 11 aides auxiliaires de puériculture.
- 1 éducatrice de jeunes enfants en formation.
- 2 agents polyvalents.
- 1 cuisinier.

Notre mission principale est de veiller au bien-être physique, psychique et affectif de l'ensemble des enfants que nous accueillons.

Afin de favoriser un accueil individualisé de l'enfant et de sa famille, l'équipe a organisé l'espace de la crèche en trois espaces distincts :

Les bébés (2 mois et demi-12 mois)

Les moyens (12 mois- 20 mois)

Les grands (20 mois-6 ans).

Ce projet pédagogique constitue l'aboutissement de ces temps de travail en équipe.

Il reflète la cohérence de nos pratiques, les objectifs pédagogiques que nous nous sommes fixés, et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Il est également un moyen pour les parents de prendre connaissance de nos valeurs éducatives et du travail réalisé auprès de leurs enfants.

### Une équipe pluridisciplinaire

Chaque professionnel présent dans l'équipe assure des fonctions visant au bien-être des enfants et des familles accueillis :

-La direction : Au sein de notre établissement, le directeur est responsable de la mise en œuvre et de la coordination des actions éducatives, médicales, psychopédagogiques et techniques. Il participe à la conception et à la mise en œuvre du projet d'établissement décliné sous la forme d'un projet social éducatif et pédagogique. Il est le garant de l'application de ce projet au quotidien ainsi que du bien-être et du respect de chaque enfant, sa famille et des membres du personnel.

-L'éducatrice de jeunes enfants : L'éducateur de jeunes enfants intervient dans un cadre éducatif, préventif et relationnel. Il favorise le développement moteur, affectif et cognitif de l'enfant. Il stimule et coordonne au quotidien l'action éducative de l'équipe. L'EJE participe à la conception et à la mise en œuvre du projet pédagogique. Il est le garant de l'application de ce projet au quotidien, du bien-être de chaque enfant et du respect du guide des bonnes



pratiques élaboré avec l'équipe.

-L'infirmière : Au sein d'un établissement d'accueil petite enfance, l'infirmière intervient dans les domaines médicaux, préventifs et éducatifs. Elle prend en charge la prévention et la surveillance médico-sociale des enfants. Ainsi elle surveille leur santé et leur prodigue les soins nécessaires. Elle assure l'accueil des enfants et leur bien-être physique et psychique. Chargée de leur éveil à travers différentes activités, elle les accompagne aussi lors des repas et des siestes. Elle est garante du bien-être de chaque enfant.

-Les auxiliaires de puériculture : Au sein d'un établissement d'accueil petite enfance, l'auxiliaire est garante de l'éveil du jeune enfant et élabore le planning d'activités... Elle veille et participe au bon accueil, aux soins quotidiens afin de répondre aux besoins de l'enfant. Elle participe et est ainsi garante du bien-être de chaque enfant.

-Les aides auxiliaires : Au sein d'un établissement d'accueil petite enfance, l'aide auxiliaire participe à l'accueil, aux soins quotidiens, aux activités dans le cadre du projet de l'établissement, afin de répondre aux besoins de l'enfant. Elle est placée sous la responsabilité de l'auxiliaire, sous l'autorité de l'éducatrice de jeunes enfants et de la directrice de la crèche.

-Les agents polyvalents : Au sein d'un établissement d'accueil petite enfance, l'agent d'entretien assure le nettoyage quotidien des locaux et des parties extérieures. Il participe au lavage du linge de la crèche. Il respecte les consignes d'hygiène et le plan de nettoyage. Par ces activités il contribue au bien-être des enfants accueillis. Il peut également être amené à participer aux repas et à certains temps auprès des enfants.

-Le cuisinier : Le cuisinier a pour mission l'élaboration et la mise en forme des repas du midi et des gouters des enfants. Le cuisinier de collectivité élabore et cuisine des plats en accord avec la charte qualité de l'établissement, les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires et les « contraintes » alimentaires de chaque enfant.

Dans chaque section, deux personnes au minimum sont présentes chaque jour. Pour permettre un accompagnement individualisé et respectueux de chacun nous avons mis en place un système de travail en petits groupes tout au long de la journée...

Un médecin vient deux heures par mois pour assurer le suivi des enfants et effectuer les visites d'admission. Il peut être régulièrement sollicité par nos équipes par téléphone.

L'équipe pédagogique a pour rôle d'aider les enfants à grandir et à s'épanouir, par le biais de différentes activités ou le partage de moments de vie quotidienne et d'échanges individualisés. Pour une meilleure cohésion dans notre projet pédagogique nous organisons tous les mois une réunion avec l'ensemble du personnel. Une fois sur deux, une psychologue se joint à nous afin de bénéficier d'analyse de pratiques.

### **- Des outils qui facilitent la communication entre l'équipe et la famille :**

#### **Les feuilles de transmissions :**

Elles sont quotidiennes et contiennent les informations relatives à chaque enfant. Pour les professionnelles, elles favorisent le lien entre l'équipe du matin et l'équipe du soir, ce qui permet de penser une prise en charge globale de l'enfant sur l'ensemble de la journée. Elles constituent un soutien aux transmissions orales du soir et permettent de relater à la famille le déroulement de la journée de l'enfant.

#### **Les cahiers de vie :**

Un cahier individuel est demandé à chaque famille à son arrivée.

Il permet à l'équipe de détailler certains événements concernant la journée de l'enfant à la crèche.

#### **La communication orale :**

Les échanges verbaux entre l'équipe et les familles sont essentiels pour que l'enfant se sente en confiance à la crèche.

Les transmissions orales permettent à l'équipe de détailler le comportement, les attitudes, l'évolution de l'enfant à la crèche. Elles encouragent les parents à partager avec la professionnelle qui les accueille leurs interrogations, leurs observations.

#### **Réunions d'analyse de pratiques et institutionnelles :**

Chaque premier mercredi du mois nous organisons une réunion institutionnelle.

Lors de ces réunions, l'ensemble de l'équipe échange et réfléchit au fonctionnement de la crèche et à son travail. Il y est également véhiculé des informations d'ordre plus administratif.

Un mercredi sur deux nous bénéficions de la présence d'une psychologue qui nous accompagne dans l'analyse de nos pratiques professionnelles et dans la mise à distance de nos affects et émotions.

### **3 Notre pédagogie : L'observation bienveillante de l'enfant dans un libre agir accompagné par l'adulte au quotidien**

« L'éducation est un processus naturel chez l'enfant qui n'est pas acquis par les mots mais par l'expérience de son environnement ».

(Citation de Maria Montessori)

Notre pédagogie repose sur un respect de l'enfant et de son rythme.

Notre approche et notre vision de l'accompagnement se base sur une observation fine de chaque enfant et de son développement, afin de repérer ses besoins et d'y répondre de façon adaptée.

Selon les âges des enfants, l'aménagement de l'espace, les activités proposées ainsi que la « rythmique » de la journée seront différents.

Nous prônons au quotidien le « libre agir », qui consiste pour l'adulte à adopter une posture contenant face à l'enfant qui découvre de lui-même ses possibilités, son corps et l'environnement qui l'entoure.

Nous aimons en ce sens emprunter à Maria Montessori cette phrase ; « Aide moi à faire seul » L'enfant doit se sentir en sécurité, autant dans l'atmosphère du lieu où il se trouve que dans sa posture. L'adulte est là pour l'accompagner afin qu'il s'autorise à jouer et à entrer en relation avec les autres.

« La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit. (2) » (Citation d'Emmi Pickler)

L'aménagement de l'espace est ainsi réfléchi en équipe afin d'accompagner le développement de l'enfant et ne pas le contraindre ou lui imposer une position qui l'incommoderait mais l'inviter par le jeu, la parole... à se faire confiance et à découvrir par lui-même ce qui l'entoure et ce dont il est capable.

La professionnelle de par son observation, son regard bienveillant et son attitude sécurisante, accompagne l'enfant dans tous ses apprentissages sans pour autant faire les choses à sa place, et lorsqu'elle est amenée à les faire à sa place (lors du changement de couche d'un enfant de 2 mois par exemple) elle se doit de verbaliser à l'enfant chaque geste qui est fait sur sa personne et de mettre du sens à ce qu'il vit.

Le jeu demeure pour nous l'un des outils majeurs de notre travail. Il nous permet d'entrer en relation avec l'enfant, d'éveiller sa curiosité, d'accompagner ses apprentissages... C'est également au travers du jeu que l'enfant va se construire et se découvrir ainsi que le monde qui l'entoure.

« La Construction d'une **sécurité intérieure** et d'une conscience de leur **propre valeur**, ainsi ils développent un esprit d'initiative, une curiosité et un intérêt pour la découverte du monde ». (*Citation d'Emmi Pickler*)

**Voici les valeurs que nous soutenons au quotidien dans nos pratiques :**

- Le respect
- La communication
- La bienveillance
- L'observation
- Le respect de la différence
- Le non jugement
- Le travail d'équipe
- L'égalité pour tous
- Le principe de coéducation
- La relation de confiance
- L'entraide et la solidarité
- L'écoute
- Valorisation
- La confiance en soi
- L'échange



## PROJET PEDAGOGIQUE

### **Un projet pédagogique : dans quel but ?**

Ce projet pédagogique résulte de réflexions menées depuis plusieurs mois, au cours de réunions organisées en équipe avec le soutien d'Isabelle ROLLANDO psychologue.

L'intérêt de ce projet global réside donc dans la réflexion, la prise de recul et les observations suscitées autour de son élaboration. Il permet en effet à l'ensemble de l'équipe de prendre de la distance dans ses gestes et dans ses actions et favorise une meilleure cohérence dans les réponses que chaque professionnel peut fournir à l'enfant et à sa famille. Dans cette partie nous souhaitons partager avec vous notre façon de travailler et de mettre en forme nos valeurs et pédagogies au quotidien auprès des enfants et des familles.

### **1. Nos objectifs :**

#### **Respecter les besoins fondamentaux de chaque enfant :**

##### **La sécurité affective**

Respecter chaque enfant dans sa globalité nous semble essentiel.

« Une des plus belles paroles renforçant l'estime de soi, la joie de vivre, l'envie de partager est de dire simplement : JE CROIS EN TOI ! » Malek A. Boukerchi.

Il s'agit tout d'abord pour nous de prendre en compte la relation triangulaire parents-enfants-professionnels en établissant une relation de confiance par le biais d'une communication bienveillante et une disponibilité constante.

Dès la période d'adaptation, une relation individualisée va progressivement s'instaurer entre l'enfant et la professionnelle de référence. C'est cette relation qui va permettre à l'enfant d'évoluer, de s'épanouir, de grandir dans un milieu rassurant et contenant. Il s'agit donc d'assurer à l'enfant une continuité affective sans prendre la place de la famille. Pour cela nous veillons à fournir des transmissions régulières et détaillées aux parents.

Ce lien nous accompagne au quotidien à soutenir la séparation à la mettre en mot et à la rendre acceptable pour chacun.

Afin de soutenir la sécurité affective de chaque enfant nous accordons également une place particulière aux objets transitionnels tel que la sucette et le doudou. L'enfant y a accès à tout moment de la journée et ce même après avoir eu un comportement jugé inapproprié : mordre, taper... Nous pensons que l'enfant doit pouvoir être rassuré à chaque instant afin de lui expliquer les limites et les interdits mais aussi afin de lui permettre de se ressourcer et de se sentir en sécurité pour apprendre, grandir et se sentir bien avec lui-même et les autres.

Nous privilégions également une relation de proximité à l'adulte. Chez les bébés notamment mais également chez les plus grands quand cela nous semble nécessaire, nous utilisons une écharpe de portage afin de favoriser un contact direct avec l'adulte et une contenance physique. Ces moments permettent à l'enfant de se rassembler et de se sentir porter dans le sens soutenu et contenu par l'adulte... il peut alors relâcher les tensions qui s'exercent en lui, faire confiance et se sentir rassuré... quelqu'un est là pour veiller sur lui, mettre des mots sur ce qu'il ressent et l'accompagner à en faire quelque chose de positif et de constructif.

## **L'alimentation**

Il est essentiel pour nous que le temps du repas soit un moment convivial où nous prenons plaisir à être ensemble. C'est un moment de relation et d'échanges.

Afin de favoriser une ambiance apaisante, l'organisation des repas a été pensée par l'ensemble de l'équipe. Elle diffère d'une section à l'autre, afin de s'adapter au mieux aux rythmes et aux besoins de chaque tranche d'âge :

Le repas est servi à partir de 11h15 (sauf chez les bébés où il est donné à la demande).

Les enfants mangent par petits groupes...

La mise en place de petits groupes favorise une prise de repas dans le calme et permet à un adulte référent d'accompagner chaque groupe d'enfant selon ses capacités et ses besoins.

Là encore nous favorisons l'autonomie et le libre agir de l'enfant.

Il accompagnera son groupe pendant toute la semaine : lavage des mains, repas, temps de jeu après le repas et préparation au coucher. Ainsi l'enfant pourra anticiper son accompagnement. Cette continuité favorise le suivi de chaque enfant et renforce sa sécurité affective.

Durant le repas, la professionnelle s'adapte au rythme de l'enfant. Elle l'accompagne et lui propose de goûter sans imposer. Elle entend et accepte le refus de l'enfant, tout en lui signifiant qu'il peut changer d'avis tout au long du repas pour goûter ce qui lui est proposé.

Les verres d'eau sont servis à la demande de l'enfant, là encore il peut se servir seul.

Le temps du repas permet aussi à chaque enfant d'expérimenter ses capacités autonomes pour les faire évoluer au fil des jours. La professionnelle apprend aux enfants à se servir seul dans le plat, chacun son tour : cet apprentissage, au-delà de la motricité fine qu'il stimule (se servir dans un plat avec une grande cuillère), permet à l'enfant de faire l'expérience de la quantité.

Les régimes alimentaires propres à chaque enfant seront pris en compte en concertation avec la famille et la directrice.

### Un petit point sur l'allaitement maternel :

Certaines mères ont fait le choix d'allaiter leur enfant dès la naissance et veulent le poursuivre malgré l'entrée en collectivité. Il est important que la crèche puisse permettre à ces mères de continuer dans leur choix, aussi longtemps qu'elles le désirent. Elles pourront nous fournir leur lait maternel, qui aura été tiré à la maison, dans un ou des biberons qui seront mis au réfrigérateur et réchauffés au moment voulu dans le chauffe-biberon. Nous laissons également le choix aux mamans de venir allaiter leurs enfants sur place si elles le souhaitent.

## **Le sommeil**

Le sommeil joue un rôle primordial dans la construction physique et psychique du jeune enfant.

A la crèche, les temps de sommeil sont pensés dans le respect des rythmes et des besoins de chacun. L'équipe veille à noter les heures d'endormissement et de réveil de chacun, ainsi que les conditions de sommeil... Toutes ces informations sont ensuite transmises aux familles lors des transmissions du soir.

Après chaque repas il est proposé, toujours par petits groupes d'enfant un temps de « décompression ». Ce temps est proposé dans une salle différente du dortoir, deux membres de l'équipe proposent aux enfants un spectacle de marionnettes, une histoire au kamishibai ou un temps de chanson. Une fois ce temps terminé les enfants se rendent au dortoir.

### Dans le dortoir :

Les enfants sont accompagnés à la sieste entre 12h20 et 13h.

Les enfants qui mangent au premier service sont couchés plus tôt (entre 12h20 et 12h40) que ceux du second service (entre 12h40 et 13h). Les services de repas sont pensés selon le rythme de sommeil de chacun. Une des deux professionnelles s'installe auprès des enfants pour le temps calme, afin de les préparer à se rendre à la sieste.

Elle raconte des histoires, chante des chansons ou s'installe tout simplement sur le tapis avec eux, afin de créer les bonnes conditions pour une transition en douceur.

L'endormissement se fait alors en fonction des habitudes de chacun. Des lits adaptés à la taille des enfants sont mis à leurs dispositions, chacun à son propre lit à une place attribuée dès son accueil à la crèche. Certains nécessitent une présence sécurisante à leurs côtés, d'autres préfèrent s'endormir seuls. Là encore l'observation de l'enfant est indispensable afin de répondre à ses besoins. Nous accordons également une place de choix à l'objet transitionnel comme l'explique Winnicott ; loin d'être un simple jouet, le **doudou** participe au développement psychique et intellectuel de l'enfant. Il lui permet de trouver les ressources nécessaires à la gestion du manque et de la frustration.

Le levé de sieste se fait également en fonction du rythme de chacun, dès qu'un enfant est réveillé il est accompagné dans la salle de change où il se rechauffe puis dans la grande salle de l'unité des grands où des coins jeux ont été installés pendant la sieste.

## **Les soins**

Les moments de soins sont un espace où se crée une relation privilégiée entre l'adulte et l'enfant.

Les soins ne se résument pas à changer la couche mais à vérifier l'état général de l'enfant (lavage de nez, visage, mains...) et à passer avec l'enfant un moment privilégié et individualisé visant son bien-être général.

Un protocole de soin est établi par l'infirmière en collaboration avec la pédiatre de la structure, avec des règles et pratiques d'hygiène définies en équipe.

L'enfant doit être averti des soins que l'on va lui procurer, et tout cela dans une ambiance calme et détendue afin de le rendre acteur de son soin, et ce peu importe son âge. Plus l'enfant est autonome et plus nous lui proposons de participer de façon active à ce temps... Il monte un petit escalier pour aller sur le plan de change, enlève seul ses vêtements, donne le coton à l'adulte... Dans la mesure du possible, c'est la professionnelle référente de l'enfant qui assure la continuité des soins sur la journée.

En ce qui concerne l'apprentissage de la propreté, elle ne peut se concevoir que s'il y a un dialogue avec les parents et un respect du développement de l'enfant. Nous partons du principe que toute demande et envie doit émerger de l'enfant, nous lui proposons petit à petit d'aller aux toilettes, de se laver les mains tous seuls... Nous sommes là pour l'accompagner à grandir dans le respect de ses possibilités, de sa pudeur et de son intimité.

## **Les repères**

Les repères permettent à l'enfant de se situer dans le temps et l'espace, de se rassurer et de pouvoir au fur et à mesure appréhender au mieux les différents moments de la journée.

Durant les deux premières années de sa vie, l'enfant passe de la perception sensorielle à une pensée plus organisée et ce grâce à l'expérience répétée.

Pour accompagner chaque adaptation, un membre de l'équipe est désigné comme personne de référence de l'enfant et de la famille. Elle est un repère incontournable pour l'enfant. Les repères fixés par cette personne permettent à l'enfant d'ancrer son quotidien à la crèche dans une continuité de vie.

Tous les différents temps institués dans la structure (temps de repas, de sieste, etc.) sont également des repères qui permettent à l'enfant d'anticiper le quotidien... L'aménagement de l'espace participe aussi au sentiment de sécurité de l'enfant. Il doit être pensé en ce sens...

Nous avons travaillé la question des repères par le biais de différents supports comme un petit train du quotidien et différents pictogrammes qui symbolisent les divers moments de la journée. Nous l'utilisons afin de rassurer les enfants lorsqu'ils semblent insécurisés afin de leur permettre de repérer où ils sont et ce qu'ils vont vivre dans le futur et mettre des mots sur leurs émotions. Nous avons également mis en place « le mur des familles », qui est un lieu où figure les photos des enfants et de leurs parents. Cet endroit permet de maintenir une certaine

continuité pour l'enfant et faire valoir la présence des absents dans son quotidien à la crèche. La question des repères me semble également essentielle d'être pensée en équipe dans une cohérence de nos pratiques éducatives et professionnelles afin que chaque professionnel s'adapte à chaque enfant et non l'inverse.

## **Les règles et les limites**

L'enfant a besoin, pour grandir, de connaître certaines limites et certaines règles afin d'être contenu, protégé et adapté au monde extérieur.

Ces règles et limites évoluent et s'adaptent en fonction de ses besoins et de son développement. Nous pensons ces règles comme les murs d'une maison qui entoure l'enfant. Ils doivent être solides afin de soutenir et maintenir un toit sécurisant au-dessus de la tête des enfants. Le travail d'équipe permet donc de réfléchir aux règles à mettre en place dans la structure et à la cohérence de leur mise en application auprès des enfants. Cela demande à chaque professionnel une grande capacité d'adaptation à l'enfant en fonction de ses besoins, son développement, ses capacités et le moment de la journée.

La limite, c'est la zone de confrontation à la frustration pour l'enfant. Les limites aident l'enfant à prendre conscience de la réalité. Elles permettent de distinguer le possible de l'impossible et de donner à l'enfant du sens à ses expériences de vie et connaître le monde et les autres. Elles doivent être expliquées et répétées sans cesse à l'enfant qui à force de les entendre va se les approprier en en comprenant le sens et l'intérêt.

Notre crèche s'engage au quotidien contre la punition qui pour nous n'a pas d'intérêt au sens éducatif... « L'enfant a le droit de se tromper, il en a même le devoir ». Il nous semble plus pertinent que l'enfant prenne part à l'apprentissage des limites et des règles en se les appropriant plutôt qu'en les subissant de l'adulte.

Il est cependant obligatoire de fixer des règles non adaptables telles qu'il est interdit de faire mal aux autres et de se faire du mal... Nous fonctionnons beaucoup en disant aux enfants qu'il est interdit de taper et d'être tapés aussi afin qu'ils apprennent à respecter l'autre et à prendre soin d'eux même tout en étant en capacité d'exprimer leurs émotions de façon adaptée.

## **Le jeu**

Le jeu est un des premiers moyens d'exploration, de découverte du monde physique et social. Nous partons du principe que l'enfant est curieux de nature et qu'en ce sens il a envi et besoin de découvrir le monde par le jeu. En ce sens nous adaptons chaque jeu en fonction du développement de l'enfant de ses besoins et envies... Nous disposons de plusieurs espaces lui permettant d'éveiller sa curiosité et de développer ses compétences. Notamment une salle psychomotrice, de nombreux coins de jeux symboliques, un espace de gestion et d'expression des émotions, une bibliothèque... P. KERGOMARD dit « Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, sa vie. ». C'est par ce biais qu'il se construit en tant qu'individu. Il est donc de notre devoir de l'accompagner dans son cheminement. En même temps, dans ses jeux, il fait l'expérience du monde qui l'entoure et des autres. Le jeu est son premier mode d'apprentissage, le bébé ne joue pas pour apprendre mais apprend sur le monde en jouant. C'est par le jeu que l'enfant va se découvrir, découvrir ce qu'il aime, ce qu'il veut, ce qu'il peut. Il va découvrir le monde à sa façon. Jouer n'est pas fuir la réalité mais une manière particulière de l'appréhender, d'y prendre place.

L'adulte est le premier « objet » de jeu du tout-petit. Il interagit, joue avec le bébé lors d'activités habituelles comme par exemple le repas, le change...

C'est aux professionnels de mettre en place et d'adapter les moyens, qu'ils soient matériels ou humains, afin que l'enfant se sente suffisamment en sécurité pour jouer et, par la même, expérimenter. Il s'agit également de mettre en place un environnement propice aux jeux symboliques des enfants. En effet le jeu symbolique répond aux besoins d'ordre affectif et permet de mieux les maîtriser en les rejouant. Il aide également à lutter contre les angoisses. La réalité est plus accessible et acceptable par le jeu.

Nous adultes, devons laisser et accompagner l'enfant à jouer...

## **La motricité**

L'enfant avance dans ses découvertes lorsque l'adulte lui permet de se mouvoir et le stimule dans l'apprentissage de la motricité. Si l'espace, la sécurité, le confort et le regard de l'adulte sont bienveillants, l'enfant, peu à peu, va découvrir son propre corps et le monde qui l'entoure. Il s'agit de mettre en place des moyens adaptés pour lui permettre de développer ses capacités motrices et d'agencer au mieux l'espace qui l'entoure afin de favoriser ses découvertes.

Cette année nous avons investi dans l'aménagement d'une salle psychomotricité avec une piscine à balles des dalles tactiles, des cerceaux, des mobiles en mousses... Nous avons voulu créer un espace où l'enfant peut en toute sécurité se mouvoir et explorer le monde et ses capacités par le biais d'expériences répétées positives et négatives.

Nous avons à cœur de partir de ce que nous observons de chaque enfant afin de l'accompagner dans ses apprentissages sans le forcer ou le mettre dans une situation qu'il ne pourrait appréhender de lui-même. Notre rôle est ici essentiellement d'être à l'écoute et disponible pour l'enfant.

Chaque enfant évolue et grandit à son rythme, il s'agit de l'accompagner au mieux à acquérir les compétences nécessaires à son évolution. Il convient également de lui donner confiance en soi en ayant confiance en lui et en le regardant et l'accompagnant de façon bienveillante. Par le biais de la parole et de gestes visant son épanouissement et son estime de soi.

## **Le langage**

Dès sa vie intra utérine l'enfant perçoit la voix de sa maman et de ses proches.

Dès sa naissance, il est intégré dans une famille, dans une communauté culturelle et surtout il est prêt à communiquer, à interagir avec son entourage familial. Dès sa naissance, le nouveau-né est particulièrement réceptif à la voix humaine. De plus, l'intonation de la voix, le regard qui l'accompagne, le sourire, les mimiques renforcent le message que reçoit l'enfant. Il entend certains mots, souvent répétés à des moments précis, qu'il va petit à petit reconnaître et qui vont lui permettre d'anticiper les choses et d'appréhender le monde qui l'entoure.

Il est important que l'adulte verbalise ses actions auprès de l'enfant afin de lui permettre d'en être acteur et de les comprendre. Cela permet à l'enfant de pouvoir être rassuré et contenu face aux actes que l'on pose sur lui comme lui changer la couche, lui donner à manger...

En effet ces actes appartiennent à une sphère privée et intime dans laquelle l'adulte « s'invite » car l'enfant n'est pas suffisamment autonome pour le faire seul. Il s'agit donc de respecter cette intimité et de lui permettre de vivre ce moment en étant acteur et non en subissant le moment. Expliquer ce que l'on fait avec l'enfant et ce qui se passe pour lui c'est le rendre acteur de son vécu.

Il s'agit également de soutenir l'enfant dans l'acquisition du langage et de lui permettre de répéter certains mots et au fur et à mesure de son développement les utiliser afin de s'exprimer et de se faire entendre et comprendre.

## **Permettre aux enfants d'exprimer leur créativité**

Les enfants sont curieux de nature et ont soif de découvertes et d'apprentissage. Leur imagination est souvent débordante et leur créativité sans limites. C'est par ce biais là qu'il découvre et explore le monde pour mieux se l'approprier.

L'imaginaire de l'enfant ne peut se développer que si l'enfant peut, au préalable, explorer librement, agir par lui-même sur le matériel à disposition. L'enfant doit pouvoir jouer avant de pouvoir imaginer.

Il nous semble également important de valoriser cette découverte et accompagnant leurs essais créatifs par des phrases bienveillantes et en essayant de demander à l'enfant ce qu'il a voulu dessiner ou exprimer par exemple en dessinant. Il s'agit alors de favoriser un espace



contenant et sécurisant, favorable à cette découverte. La productivité de l'enfant importe peu il n'y a pas de but attendu si ce n'est celui du plaisir et de la découverte. Il ne s'agit pas ici d'apprentissage ou d'acquisition de compétences mais plus d'exprimer un besoin nécessaire à l'enfant et à sa construction identitaire.

Enfin l'aménagement de l'espace doit être pensé de sorte que l'adulte ait à intervenir le moins possible. Il ne s'agit pas de faire à la place de, mais plutôt de permettre à l'enfant de faire seul et en fonction de là où il en est.

### **Permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions**

Dès sa naissance l'enfant s'exprime, il exprime son besoin de dormir, de manger, sa colère, sa joie... Il va passer par plusieurs étapes du cri à la verbalisation pour se faire entendre... Au fil du temps il va apprendre à reconnaître à comprendre et à exprimer ses émotions de plus en plus clairement. Notre rôle en tant que professionnels de la petite enfance et de l'accompagner dans cette apprentissage. Nous devons l'aider à mettre des mots sur ce qu'il ressent ce qu'il vit afin qu'il puisse s'approprier ses émotions et en faire quelque chose de constructif et d'acceptable pour lui. Nous devons l'accompagner en les nommant à sa place lorsqu'il n'a pas encore accès à la parole puis à ce qu'il les nomme lui-même lorsqu'il le pourra.

Nous avons la chance d'avoir une association qui vient à la crèche 1 fois par mois et qui nous permet de travailler en collaboration cette question de l'expression des émotions. Par le biais de différents outils tels que des images représentant les expressions des visages, ainsi que des illustrations de situations (conflits entre enfants, moment de câlin avec maman...), nous en parlons au quotidien avec les enfants. Nous utilisons également un livre où un petit nounours passe par plusieurs émotions et où par des gestes simples nous les invitons à les exprimer. Afin que l'enfant enregistre ses gestes dans son quotidien nous avons également affiché une image reprenant tous ces signes à l'entrée de la crèche afin d'informer les parents et qu'ils puissent utiliser les mêmes outils à la maison.

### **Guider L'enfant vers l'autonomie et la socialisation**

L'autonomie est un processus dépendant de l'environnement dans lequel on évolue. L'enfant passe d'abord par une autonomie d'action avant une autonomie de pensée. Pour qu'il puisse évoluer vers cette autonomie de pensée, il faut lui laisser la possibilité d'actions autonomes. Accompagner l'enfant vers l'autonomie, c'est l'aider à accéder à de nouvelles compétences, mais aussi à savoir renoncer, faire des concessions, attendre. Une fois encore, il s'agit de mettre en place un environnement favorable, en choisissant notamment des jeux adaptés à chaque âge, afin que l'enfant puisse développer son autonomie. La mise en place de rituels permet aussi de favoriser ce processus d'autonomie en donnant à l'enfant des repères fiables qui lui permettent d'agir sur le quotidien, sur son quotidien.

Il s'agit toujours de faire participer l'enfant dans la mesure de ses capacités, ne pas faire à sa place et le rendre acteur au maximum.

Viser l'autonomie de l'enfant c'est également l'accompagner à prendre sa place dans la relation à l'autre et à se construire en tant qu'individu à part entière. C'est les prémices de la socialisation.

Le processus de socialisation conduit l'enfant à devenir un membre actif de la société dans laquelle il vit. Il s'agit d'apprendre à l'enfant les règles de la vie en collectivité par le jeu, le langage, les moyens de communication. Les professionnels doivent accompagner l'enfant dans son processus d'individualisation afin qu'il puisse aller vers les autres et les accepter. Mais pour cela, il faut laisser l'enfant être soi-même parmi les autres.

## **2. Les moyens :**

### **Observations**

L'observation est essentielle à nos pratiques professionnelles.

Nous partons toujours de ce que nous observons des enfants afin de les accompagner au quotidien. L'observation permet de soutenir l'enfant dans son développement, ses acquisitions, sa construction identitaire et son bien-être. Toutes les observations sont notées par l'équipe dans un cahier individuel afin de pouvoir adapter l'accompagnement et la prise en compte individualisée de l'enfant. Elles sont également partagées en réunion d'équipe afin de favoriser un regard pluri professionnel et d'amener différentes pistes de réflexion et d'axe de pratique. L'observation permet aussi de repérer des fonctionnements ou dysfonctionnements au niveau de l'institution et de prendre de la distance dans sa pratique éducative. Mais également de faire de la prévention et de repérer certains troubles chez l'enfant...

### **Réunions institutionnelles et d'analyse de pratique**

Les réunions d'équipe se déroulent au minimum une fois par mois. Ces temps se font systématiquement en dehors de l'accueil des enfants de manière à ce que chaque membre de l'équipe puisse être entièrement disponible pour les réflexions à mener. Les réunions peuvent avoir plusieurs objectifs. Cela peut être l'occasion d'un échange d'informations. Cela peut également être un temps de concertation sur des décisions, des changements institutionnels, des projets à monter. Les temps de réunions servent également à partager les informations concernant l'enfant et de mettre en commun les observations de chacun pour réajuster sa prise en charge et son accompagnement, réfléchir à différents outils éducatifs. Enfin une fois sur deux nous avons la chance de bénéficier de la présence d'un psychologue. Ces temps d'analyse de pratique ont pour but de faire réfléchir l'équipe sur ses pratiques éducatives et de leur permettre de les réajuster et les affirmer. Ces temps sont un espace réservé aux professionnels comme un temps de « décompression » et de questionnements. C'est un temps où chacun peut s'exprimer librement en se sentant respecté, entendu et reconnu à sa juste place.

### **Ecrits professionnels et transmissions**

Les écrits professionnels (observations sur les supports de suivi des enfants, projets formalisés) sont des outils fonctionnels au service de la prise en charge de l'enfant au quotidien mais aussi de l'institution. Ils permettent d'évaluer des pratiques et des situations et de garder des traces de ce qui se passe au quotidien à la crèche. De même les transmissions représentent un outil essentiel à l'accueil de l'enfant. Tout d'abord un recueil de données initiales est rempli au moment de l'adaptation. Il permet de connaître les différents éléments de la vie de l'enfant afin de le connaître et d'instaurer une relation de confiance.

Puis au quotidien, l'équipe répertorie toutes les informations relatant le déroulé de la journée sur une feuille de transmissions. A l'arrivée de l'enfant, le parent doit prendre le temps d'informer l'équipe de tout élément qui pourrait avoir une influence sur le déroulement de la journée de son enfant. Au départ de l'enfant, c'est cette fois l'équipe qui donne à la famille tous les éléments de la journée de son enfant en se référant à la feuille de transmission.

Dans le même temps l'infirmière de la structure tient un cahier de bord permettant de relater tous les actes médicaux effectués dans la crèche qui sert également de cahier de transmission avec la direction.

Dans un second temps un cahier de vie est également à disposition des équipes. Il est propre à chaque enfant et fait la navette entre la maison et la crèche.

Il permet d'échanger avec la famille sur le quotidien de l'enfant, l'équipe y écrit des petites anecdotes, y colle des photos des dessins des enfants... Plus qu'un espace de communication c'est un espace d'échange de moments de vie, un espace qui soutient une continuité dans le vécu de l'enfant ici et chez lui.

## **Activités**

Un planning d'activités est élaboré chaque semaine pour chaque groupe d'enfants.

Dans chaque unité les professionnels élaborent ensemble un planning diversifié en accord et en lien avec les besoins et les possibilités des enfants.

Une auxiliaire de puériculture polyvalente a en charge de proposer et mettre en place le planning des activités pour les enfants accueillis en périscolaire ainsi que des activités en lien avec des thèmes de la semaine, comme la semaine du goût, la semaine de l'anglais...

Le rôle de l'adulte durant ces temps ne doit pas être de diriger l'enfant mais l'observer et l'accompagner si l'enfant en exprime le besoin.

L'enfant reste libre de participer ou pas à l'activité et il n'y a pas de rendu attendu si ce n'est la découverte et le plaisir de l'enfant.

## **Formations**

Le personnel de la crèche suit régulièrement des formations certifiantes ou non sur différents thèmes : la prise en charge éducative de l'enfant, l'analyse des pratiques, la sécurité... Ces formations permettent à l'équipe de s'inscrire dans une démarche d'évolution professionnelle, de s'ouvrir et de se nourrir régulièrement d'apports continuellement réactualisés. Elles nous maintiennent en veille informationnelle constante.

## **Des rencontres parents professionnels**

Certains événements sont l'occasion de réunir enfants, parents et professionnels pour passer un bon moment au sein de la crèche.

- Le goûter de Noël effectué avec le personnel de la crèche et la présence des parents, est un moment privilégié où tout le monde se retrouve. Le père Noël s'invite également à la fête pour quelques photos et distributions de surprises.
- Le Carnaval : en Avril, les enfants et les adultes sont déguisés, musique, gâteaux, danses, photos, encore une occasion de faire la fête.
- La fête de fin d'année : En juin, une fête est organisée pour rassembler les enfants, leur famille et le personnel de la crèche. C'est un moment de joie et de convivialité. A cette occasion nous proposons une tombola.
- Halloween : les enfants et le personnel décoorent la crèche et se déguisent aux couleurs d'Halloween. Nous faisons la fête : citrouilles, bonbons, musique...
- Les anniversaires sont souhaités pour chaque enfant : le gâteau est apporté par les parents.
- Des journées à thèmes telles que : l'amitié, les couleurs, la journée à l'envers, semaine du goût... seront organisées encore cette année. A cette occasion, le personnel ainsi que les enfants joueront le jeu en s'habillant et en faisant des activités en rapport avec le thème de la journée.

## **Un travail en équipe avec les partenaires extérieurs**

-l'association corps et esprits

-La ferme pédagogique

### **3. Les projets en cours et à venir**

#### Le Café des parents :

C'est notre projet phare depuis deux ans mais nous n'avons avec le contexte sanitaire pas pu le concrétiser.

Cependant ce temps nous a permis de faire évoluer le contenu et la visée de ce projet.

En effet nous avons mis en place dans la crèche une boîte à idées afin que les parents puissent nous suggérer les sujets sur lesquels ils voudraient discuter et le thème abordé.

Le but de cette boîte est de partir de la demande et du besoin du parent afin de faire émerger un questionnement au sein des professionnels et des familles.

Le but est aussi de faire découvrir nos valeurs éducatives aux parents par le biais de ces discussions afin de faire vivre le projet d'établissement.

C'est un lieu et un temps de rencontre « différent » entre les professionnels et les parents. Il favorise un espace de parole « libre » où chacun se sent écouté et respecté dans son rôle sans jugement et dans la bienveillance.

Nous souhaitons re organiser ces rencontres sur deux temps mensuels, un le matin et un en fin d'après-midi.

Nous visons ainsi la possibilité qu'un maximum de parents puissent en bénéficier et y participer.

Nous y positionnerons deux professionnels à chaque rencontre, ainsi que l'infirmière ou l'éducatrice de jeunes enfants (à disposition).

Ces temps reprendront dès la rentrée de janvier si le contexte sanitaire le permet.

#### Salle snoezelen :

Nous avons toujours comme projet de créer un lieu snoezelen pour les enfants.

L'objectif de ce lieu est de créer une ambiance offrant la possibilité aux enfants de se ressourcer dans le calme et la sérénité.

Nous l'envisageons comme un lieu de découverte des textures , lumières... mais également comme un lieu d'accueil et d'accompagnement à la gestion et la régulation des émotions.

Nous sommes encore en train de réfléchir aux modalités permettant sa mise en place notamment à l'espace que nous pourrions investir pour mettre en place cette salle.

Le contexte sanitaire actuel ne nous permet pas de le mettre en place car étant donné que nous devons maintenir les enfants en petit groupe nous ne disposons pas de l'espace nécessaire pour créer ce lieu.

#### Formation langue des signes :

Nous sommes actuellement dans l'attente de la mise en place courant de l'année prochaine d'une formation à la langue des signes pour l'ensemble du personnel.

En effet afin de compléter les temps de formation de l'association corps et esprit nous pensons nécessaire de former le personnel et de leur permettre de se sentir à l'aise avec l'outil de communication proposé aux enfants et familles.

#### Projet potager :

Notre creche bénéficiant d'un grand espace extérieur avec un côté « jardin », nous avons trouvé intéressant d'investir un petit coin pour le dédier au jardinage et à la création d'un potager. Nous sommes en train d'échanger en équipe afin de mettre en place et déterminer les activités qui seront proposées aux enfants ainsi que les fruits, légumes et autres plantes qui y seront plantés.

Le matériel pour faire vivre ce projet auprès des enfants a été acheté et nous pensons le lancer au mois de Mai.

Nous souhaitons transmettre des valeurs liées à la nature, en faisant participer les enfants, à leur niveau. L'environnement est une des préoccupations de notre société. Il est donc important de les sensibiliser dès le plus jeune âge. De plus l'unité des grands a choisi cette année le thème de la nature pour accompagner ses divers projets et activités...

Le projet potager en fera donc parti. Les enfants participent à leur manière à ce projet, en fonction de leur âge, leurs capacités et leur compréhension, accompagnés des professionnelles. Ce projet pourra dans l'avenir devenir un projet transversal aux différentes unités. Nous réfléchissons également à ouvrir ce projet aux familles afin de les faire participer, et pourquoi pas créer un atelier enfant – parent.

Tous les moments partagés autour de ce projet seront également pour nous l'occasion de leur parler des fruits, des légumes, des herbes... de leur faire sentir, découvrir les couleurs, les formes, de les nommer... Nous utiliserons des imagiers et des livres afin de susciter leur intérêt et d'échanger avec eux.

#### **4. Conclusion**

Nous avons ces deux dernières années souffert du contexte sanitaire actuel au sein de notre structure...L'équipe a ressenti une vraie usure professionnelle et un certain découragement liés parfois à de l'inquiétude...

Nous avons fait preuve de solidarité et de bienveillance les uns envers les autres afin de nous soutenir et nous permettre de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons appliqué les protocoles sanitaires dans le respect des directives nationales en respectant les besoins des enfants et des familles d'être accompagnés rassurés...

Il nous a fallu communiquer autour des gestes barrières auprès des familles afin de rassurer petits et grands...

Nous nous sommes interrogés sur le port du masque et ses répercussions sur l'acquisition du langage auprès des jeunes enfants... Nous avons pu remarquer notamment dans l'unité des moyens un certain retard de développement du langage mais surtout un lexique moins varié.

Nous avons choisi d'accentuer le travail sur les pictogrammes et les repères visuels.

L'association corps et esprits et ses temps de communication gestuelle ont pu accompagner l'équipe et les enfants à développer le langage de leurs émotions et atténuer la frustration qui peut être ressentie lors de l'apprentissage du langage.

Nous avons su en équipe tirer profit de la réorganisation imposée par le contexte en développant des compétences nouvelles notamment en terme d'adaptabilité mais aussi de communication auprès des enfants et parents.

Le travail d'équipe a été mis à mal dans le sens où ce contexte a imposé beaucoup d'isolement ( gestes barrières , distances...) cependant nous avons réussi avec le temps à maintenir le lien entre nous et avec les familles par le biais notamment de l'application toute mon année ou par le biais des réunions d'analyses de pratiques et organisationnelles.

Nous espérons cependant que dans les mois à venir nous pourrions à nouveau nous réunir avec les familles notamment lors du temps du café des parents ou les moments de fête. Nous espérons également pouvoir continuer d'œuvrer dans le sens de nos valeurs éducatives et pédagogiques ensemble en concrétisant nos projets et en réfléchissant à en développer des nouveaux.

**« L'homme n'est jamais si grand que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant »**

***Pythagore***

